

## Compte-rendu de conseil d'école Année scolaire 2017-2018

**Ecole** : maternelle Gérard Rives    **Ville** : CHANONAT  
**Conseil d'école n° 2**                      **Date** : 15 mars 2018

### Etaient présents :

IEN de la circonscription Clermont-Gergovie : M LEANDRI.

Mairie de Chanonat : M CHARLEMAGNE, maire ; Mme MERCIER, adjointe ; Mmes FOURNIER et GOURDON, et M BUC, conseillers municipaux.

Parents d'élèves : Mmes BARSE, BRUN, DE MATOS et MAS.

DDEN : M FAVAUDON

Enseignantes : Mme RAYSSIGUIER, adjointe et Mme TOURNADRE, directrice.

ATSEM : Mme Rose-Marie MOITA.

Etait excusée : Mme Béatrice DE PEDRINI, ATSEM.

### **Bilan financier:**

Les photos ont rapporté 755€ à la coopérative scolaire. Les familles sont vivement remerciées.

Le projet cirque coûte 2874€. L'Office Centrale de la Coopérative à l'Ecole a participé à hauteur de 400€ pour ce projet coopératif et une participation de 12€ ou plus a été demandée aux familles (Les familles sont vivement remerciées pour leur participation).

La commune n'a pas participé car le budget était déjà arrêté quand le projet a été présenté.

Mr le Maire et les conseillers souhaitent que les projets soient présentés avant que le budget ne soit arrêté.

Une opération dessins d'enfants sur le thème du cirque avec des sacs, boîtes est en cours, les bénéfices iront dans les caisses de la coopérative de l'école maternelle.

### **Effectifs:**

Vendredi 27 avril 2018 auront lieu les inscriptions pour la rentrée 2018-2019.

En mairie, 18 naissances ont été recensées pour l'année 2015.

### **Projets divers:**

- Un projet scientifique ASTEP (Activités Scientifiques et Techniques à l'Ecole Primaire) a eu lieu avec une étudiante de la faculté des Cézeaux pour le groupe des grands. Les enfants ont travaillé sur la météo et les nuages et fait de nombreuses expériences...

- Le projet cirque: la compagnie qui devait installer son chapiteau sur la commune, fin février, a eu un problème technique. De ce fait, les enfants n'ont pas pu participer au montage du chapiteau, en revanche le spectacle a été maintenu dans la salle des loisirs de Chanonat, sans la cavalerie, ni les trapézistes, toutefois les enfants étaient ravis.

Du 19 au 23 mars aura lieu un stage de cirque. Les enfants participeront à des ateliers de jonglage, d'équilibres et de mimes clownesques. Ces ateliers ont lieu tous les jours dans la salle de jeux de l'école, et il y aura une répétition le vendredi dans la salle de spectacle.

Une représentation à laquelle les familles sont conviées aura lieu le vendredi 23 mars, à 18h30, à la salle des loisirs. Ce spectacle sera filmé, ceux qui le souhaitent pourront faire parvenir une clef USB à Mme Tournadre afin de se le procurer. Pour des raisons de sécurité, le nom des personnes qui seront présentes a été demandé. Un maximum de 262 personnes est possible dans cette salle.

Mardi 22 mai, les enfants se rendront au château d'Aulteribe, afin de voir un spectacle de cirque en extérieur, présenté par la compagnie Bidon.

- La chorale a toujours lieu chaque vendredi matin avec beaucoup d'engouement de la part des enfants.

- Les décroisonnements ont toujours lieu une matinée par semaine où les deux classes sont mélangées et réparties avec les deux enseignantes. Et les décroisonnements entre les moyens et les grands se déroulent chaque après-midi.

- L'école s'est inscrite à la Fête du Court Métrage, de ce fait les enfants ont pu voir plusieurs courts métrages à l'école. Ils se sont aussi rendus au domaine du Marand afin de visionner, 7 coups de cœur de l'édition 2018 proposés par l'association Animômes.

- La classe de Mme Rayssiguier correspond avec une classe du même niveau d'Orbeil. De nombreux échanges postaux (échange sur la vie de la classe, présentation des vœux pour la nouvelle année, et maintenant ils s'orientent sur le jardin) ont eu lieu. Une rencontre est prévue le 22 mai, lors du spectacle à Aulteribe avec un pique-nique.

- Le 7 juin: une rencontre entre la maternelle de Chanonat et celle de La Roche Blanche se déroulera toute la journée. Beaucoup de parents ont répondu présents pour accompagner les enfants ce jour.

Il y aura des parents pour accompagner les jeux et d'autres pour les équipes. L'attention sera portée à la météo le lundi qui précède.

- Le projet danse reprendra en juin. Le mercredi 27 juin les familles sont conviées à participer pendant 1 heure à un atelier avec leur enfant, sur inscription (9h classe des petits/moyens, 10h classe des moyens/grands).

### **Travaux:**

Pendant les vacances de février le chauffage a été vérifié. Tout a bien fonctionné pendant 2 jours, depuis de nouveaux problèmes sont relevés.

Les rideaux des classes ont été bloqués ouverts avant changement.

La mairie répond que des devis ont été faits, et les travaux auront lieu pendant les vacances d'avril afin d'installer un thermostat sur les radiateurs, réparer les rideaux et installer la climatisation dans la salle de sieste. Ils feront passer un ingénieur pour des préconisations et feront vérifier la laine de verre dans tout le bâtiment.

De nombreux travaux devaient être réalisés pour remettre le toboggan aux normes, mais ils s'avèrent très coûteux, le jeu devrait donc être changé durant l'été. Cela arrivera en même temps que les autres jeux de balançoire de la maternelle, et fera partie de la même commande que ceux de l'école élémentaire.

Le Maire assure qu'il y aura autant de jeux qu'auparavant.

### Rythmes scolaires:

Mr Léandri nous informe que selon la loi les enfants ont classe 4.5 jours par semaine. De ce fait, le conseil d'école n'est pas obligé de voter.

La commune doit faire remonter sa réponse au plus tard le 4 avril.

Mr le Maire explique que le conseil municipal s'est réuni, la question suivante leur a été posée : Est-ce que vous souhaitez que la commune demande une dérogation pour la semaine à 4 jours ? Sur 15 votants présents ce jour, 14 ont voté pour un maintien à 4.5 jours et 1 s'est abstenu.

La commune de Chanonat ne changera donc pas au niveau des jours de présence scolaire. Cela permet de réfléchir sur une "nouvelle" organisation des TAP. Monsieur le Maire précise que rien ne sera imposé. Une réunion aura lieu prochainement entre le Maire et les directeurs des 2 écoles, puis devrait s'en suivre une réunion à laquelle seront conviés tous les acteurs qui interviennent autour de l'école.

Préalablement au vote, dans le cadre du vote du budget, une augmentation du budget pour le matériel des TAP, et pour éventuellement embaucher des agents contractuels pour l'animation des TAP ont été votés.

Mr le Maire fait part qu'aucun problème concernant la semaine à 4.5 jours n'a été soulevé par les familles en mairie.

Pour le moment, la communauté de commune n'a pas organisé de CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement). Toutefois cinq sites devraient être retenus, La Roche Blanche ou Orcet, les Martres de Veyre, Aydat, Vic le Comte, Saint Amand Tallende.

La décision devrait se prendre rapidement en conseil communautaire.

Concernant les transports en commun nous ne savons pas comment ils vont s'organiser. Quelle que soit l'organisation choisie, la mairie mettra en place ce qu'il faut pour satisfaire un maximum de besoins des familles.

Mr le Maire explique que les bus ne passeront plus entre les 2 écoles, de ce fait un nouveau tracé est recherché. A terme, il envisage que plus aucun véhicule ne circule entre les 2 écoles, excepté éventuellement les secours.

Des travaux auront lieu au niveau de l'école élémentaire, elle sera complètement rénovée.

Concernant le nouveau restaurant scolaire, des réflexions sont en cours afin de faire en sorte que les maternelles n'aient pas besoin de s'habiller pour s'y rendre.

**Questions des parents:**

- Depuis le 6 décembre, la maternelle est repassée au premier service. Les familles sont contentes de ce changement, tout comme les ATSEM.

- Est-ce que des repas bio peuvent être servis ?

Des repas bio sont déjà servis 1 fois par mois. Pour rappel, les menus sont affichés sur la porte de l'école et sur le site de la mairie.

Mr le Maire ainsi que la cuisinière ont participé à une formation sur l'alimentation bio dans les écoles. De plus des rencontres entre Bio 63 et la mairie auront lieu le 28 Avril 2018.

Sur le budget 2018, une augmentation concernant l'alimentation a déjà été prévue.

La cuisinière partira bientôt à la retraite, et ils prendront en compte le bio dans le recrutement du nouveau cuisinier.

Mond'Arverne Communauté travaille avec un bureau d'études sur un programme alimentation territoriale, l'objectif étant de favoriser les circuits courts. Les élus se posent la question de la valorisation des produits locaux ?

Différentes réunions (29 mars - se déplacer et bouger) sont proposées par Mond'Arverne Communauté et des courriers ont été distribués dans les boîtes aux lettres, et sur le bulletin municipal.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 45.